

McDonnell Douglas dans le cadre de son programme d'achat de nouveaux avions de chasse. En décembre, il annonçait sa décision de procéder à l'étape de définition du contrat pour le programme d'achat de frégates de patrouille. Enfin, la livraison et la mise en service de l'Aurora, avion de patrouille à long rayon d'action, ont débuté dans le courant de l'année.

Maîtrise des armements et désarmement

La participation aux négociations sur le désarmement et sur la maîtrise des armements constitue l'un des aspects les plus importants de la politique étrangère du Canada. Le gouvernement a réaffirmé son engagement dans ce domaine en décidant de créer un poste d'ambassadeur au désarmement.

Le Canada a jugé regrettable que SALT II (le deuxième accord des Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques entre l'Union soviétique et les États-Unis) n'ait pas été ratifié, et il a exprimé l'espoir que les négociations reprendraient prochainement.

Diverses activités ont marqué l'année dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement. Il y a eu deux réunions du Comité du désarmement des Nations Unies, les discussions entre les États-Unis et l'URSS sur l'interdiction des armes chimiques, les entretiens entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS sur l'interdiction complète des essais nucléaires, les conférences d'examen de la Convention sur les armes biologiques et du Traité de non-prolifération, ainsi que la reconvoque de la Conférence extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement. Les pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR) se sont poursuivis à Vienne.

Les pays occidentaux ont bien accueilli la création, également à Vienne, de la Commission indépendante (commission Palme) pour les questions de désarmement et de sécurité. Au Canada, le Groupe consultatif (canadien) du désarmement et de la maîtrise des armements s'est réuni deux fois.

Terrorisme

Ces dernières années, le nombre d'actes de violence dirigés contre le personnel diplomatique s'est rapidement accru. La prise en otage de diplomates n'a pas commencé avec l'affaire de l'ambassade des États-Unis à Téhéran, mais les incidents de ce genre n'avaient jamais pris une telle ampleur. En 1980, d'autres actes de violence graves ont été perpétrés contre des diplomates ou leurs locaux à Bogota, à Londres et à Tripoli.

Devant cette situation, la communauté internationale s'est intéressée à la question de la sécurité du personnel diplomatique, en particulier aux Nations Unies où l'Assemblée générale a adopté une résolution sur la protection des missions diplomatiques. En bonne partie parce que le Canada avait proposé, lors du Sommet économique de Bonn en 1978, que soient adoptées des mesures collectives contre le terrorisme, les participants au Sommet économique de Venise et les ministres de l'OTAN ont adopté des déclarations sur le terrorisme.

LA DIMENSION HUMAINE **Réfugiés et droits de l'homme**

La situation des réfugiés s'est considérablement détériorée dans plusieurs régions du monde; leur nombre dépasserait maintenant les dix millions. Le problème est demeuré grave en Indochine, et les mouvements de réfugiés au Pakistan et un peu partout en Afrique ont suscité de vives inquiétudes en raison des proportions considérables qu'ils prennent. Le Canada a participé aux secours internationaux destinés au peuple kampuchéen, et il a répondu par des contributions financières aux appels en faveur des réfugiés lancés par la Somalie, le Soudan, le Cameroun, le Pakistan et les pays d'Indochine. Notre pays a en outre achevé la réinstallation sur son territoire de plus de 60 000 réfugiés indochinois, et il a participé à l'effort international de réinstallation des Cubains qui avaient cherché asile à l'ambassade du Pérou à La Havane. Aux Nations Unies, il a participé activement à l'action entreprise pour élaborer des pratiques et des principes reconnus au niveau international afin de prévenir de nouveaux exodes.

À titre de membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Canada a poursuivi un certain nombre d'objectifs dont la reconnaissance par les Nations Unies de la nécessité de faire disparaître les causes profondes des exodes massifs et d'étudier les liens qui existeraient entre les mouvements massifs de population et les violations flagrantes des droits de l'homme. Il a joué un rôle de premier plan pour faire adopter par la Commission une résolution en ce sens et ce, sans la tenue d'un vote. La résolution a par la suite été endossée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre. Le Canada a de nouveau appuyé une résolution demandant la création d'un poste de haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et il a cherché à faire donner plus de poids aux bons offices du secrétaire général des Nations Unies dans les cas de sérieuses violations des droits de l'homme.

En juillet, le Canada a signé la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

LE CANADA ET LE TIERS MONDE **Questions Nord-Sud**

La recherche par les pays développés et par les pays en développement de moyens de réformer l'ordre économique international a revêtu un caractère encore plus urgent en 1980, en bonne partie parce que les pays en développement ont particulièrement souffert des augmentations des prix du pétrole intervenues en 1979 et par la suite. Le Canada voyait l'année 1980 comme une période d'intenses préparatifs — auxquels il devait grandement contribuer — en vue de l'étude des questions Nord-Sud aux Nations Unies, au Sommet Nord-Sud de Cancun et au Sommet d'Ottawa.

La onzième session extraordinaire des Nations Unies, en août, a permis d'arriver à un consensus sur la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Cette stratégie a été